

**MEILLEURS
VOEUX 2019
À TOUTES
ET TOUS !**



Siège social : 13, rue Édouard-Manet 75013 Paris. Téléphone : 01 42 16 88 78. Courriel : fnaca.cd75.paris@orange.fr – Mardi : 9 h 30 - 12 h 30
Site internet : WWW.fnaca75.org - Permanence le mercredi : de 14 h 30 à 17 heures - Rédaction : J.-F. Desgrange - fnacaparis13@gmail.com

LES VEUVES ET LEURS REVENDICATIONS AU CENTRE DE NOS PRÉOCCUPATIONS

Actuellement les femmes ont une espérance de vie dépassant celle des hommes de six années. Aussi, cela est inéluctable, nos associations comporteront de plus en plus de veuves d'anciens combattants de la guerre d'Algérie, des combats de Tunisie et du Maroc, avec leurs demandes, leurs revendications spécifiques. Elles représentent déjà plus de 15,7% des adhérents et adhérentes de la FNACA nationale.

À Paris, depuis 2014, nous avons obtenu la gratuité des transports, carte Navigo 5 zones, pour les conjoints survivants (veuves) d'anciens combattants de plus de 65 ans, sans condition de ressource et sur présentation de la carte de conjoint survivant d'ancien combattant délivrée par l'ONAC de Paris.

Pour autant jusqu'à présent, nous n'avons pu obtenir, pour nos veuves la concrétisation de leurs justes revendications. La demi-part fiscale pour les veuves dont les maris, anciens combattants, sont décédés avant 74 ans. Depuis plusieurs décennies, les gouvernements qui se sont succédés nous opposent les dispositions du code général des impôts lesquelles introduisent une discrimination entre d'une part les veuves (conjoints survivants) de 74 ans, dont les maris anciens combattants sont décédés après 74 ans, obtenant la demi-part fiscale, et d'autre part les veuves dont les maris anciens combattants sont décédés avant 74 ans les privant de la demi-part fiscale. Rappelons-le, cette demi-part, créée en décembre 1981 avait pour objectif de favoriser les anciens combattants et leurs veuves. Il ne s'agissait nullement d'une niche fiscale, mais bien d'une mesure de réparation. Il ne serait que justice, dans le cadre de l'égalité, d'accorder à ces veuves d'anciens combattants de plus de 74 ans la demi-part fiscale d'autant plus que leur conjoint est peut être décédé prématurément, avant 74 ans des suites d'une maladie ou de troubles neuro-psychiatriques contactés en Algérie, Maroc ou Tunisie. Peu de bilans de ces troubles n'ayant fait de suivis médicaux au retour des militaires de la guerre d'Algérie.

À la FNACA de Paris, avec votre appui, nous soutiendrons prioritairement cette revendication auprès de nos élus.

Nous insistons auprès de nos veuves d'Anciens Combattants pour qu'elles s'impliquent dans la commission des veuves de la FNACA de Paris. Pour toute demande d'informations vous pouvez vous adresser à **Mme Anick Sicart, responsable des relations avec les veuves, 13, rue Édouard Manet 75013 Paris - téléphone : 01 42 16 88 78.**

Et nous devons rester vigilants sur l'aide de l'Office National

des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) remplaçant l'allocation différentielle de solidarité envers les conjoints survivants (veuves) qui avait été obtenue puis supprimée très rapidement. Cette aide, au coup par coup, obligeant à monter des dossiers à chaque demande par des veuves de plus de 74 ans.

Pour la commission revendicative et défense des droits de la FNACA de Paris, Jean-Pierre LECLERC

COMMUNIQUÉ DE LA FNACA DE PARIS

Le comité départemental de la FNACA de Paris déplore et condamne les actes inadmissibles qui se sont déroulés le dimanche 2 décembre 2018 place du général de Gaulle à Paris avec la dégradation du monument national de l'Arc de triomphe. Le tombeau du Soldat inconnu et sa flamme du souvenir sont un symbole fort pour tous les Français et pour le monde entier. Cette flamme rappelle le sacrifice de tous ceux qui sont « Morts pour la France » sur les champs de batailles, le siècle passé et depuis le début des années 2000. Elle symbolise l'hommage rendu à ceux qui ont donné leur vie pour qu'aujourd'hui nous puissions vivre dans un pays libre. Ainsi, chaque 19 mars, la FNACA commémore la journée nationale officielle du cessez-le-feu mettant fin au conflit armé de la guerre d'Algérie. À cette occasion, nous rendons hommage à nos 30 000 camarades « Morts pour la France » durant cette guerre d'Algérie et lors des combats en Tunisie et au Maroc. Le 19 mars 2019, nous serons encore plus nombreux à nous retrouver à la Flamme nationale sous l'Arc de triomphe, avec nos drapeaux, à l'occasion de la commémoration du 57^e anniversaire de la fin de ce conflit.

À VOS AGENDAS

**« OÙ EN EST-ON DE L'ÉCRITURE
DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ? »**

**COLLOQUE ORGANISÉ PAR
L'ESPACE PARISIEN HISTOIRE MÉMOIRE GUERRE D'ALGÉRIE**

JEUDI 11 AVRIL 2019 DE 9H00 à 18H00

À L'AUDITORIUM DE L'HÔTEL DE VILLE DE PARIS

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTION DANS LE JOURNAL DE FÉVRIER 2019

11^e

Les anciens combattants de la troisième génération du Feu, sont-ils, encore considérés ?



Lors de l'Assemblée Générale du Comité, le 15 novembre dernier, les chaises que nous avons réservé à notre maire et à nos deux députés, sont restées exceptionnellement vides...

Depuis 42 ans, c'est la 1^{ère} fois que ni le maire, ni les deux députés assistaient à notre assemblée générale ! Ils se sont excusés, et il a fallu attendre plus de la moitié de la séance, pour voir arriver J.C. Mikhaïloff, adjoint au maire, chargé des « relations avec le monde combattant ». Ce qui permit à notre président, Michel Truffy de l'interpeller au sujet de la décision de la Maire de Paris de diminuer la subvention annuelle des comités FNACA de Paris...

L'adjoint au Maire a « promis d'intervenir » sans toutefois promettre un aboutissement, un coup de rabot ayant été mis sur les subventions... Il était cependant ravi de nous confirmer la décision de Mme Hidalgo sur le principe de la pose d'une plaque sur la façade de l'actuel hôtel Crowne Palace (ex hôtel Moderne) où a eu lieu le congrès constitutif de la création de la FNACA il y a 60 ans...

Les 15 candidats au Bureau (dont 6 femmes) ont été élus à l'unanimité, à bulletins secrets.

Pierre MOLINARI



5^e

L'assemblée générale du comité s'est tenue le 18 octobre dernier, à la mairie, salle Paul Pierrotet, en présence de Jean-Pierre Leclerc, vice-président départemental et d'une soixantaine d'adhérents, rejoints par Jean Laurans, président départemental. Jamais nous n'avions eu une telle affluence pour commenter l'actualité. Le bureau a été réélu à l'unanimité et cette

amicale réunion s'est terminée autour du verre de l'amitié offert par la municipalité. Madame Berthout nous a d'ailleurs honorés de sa présence.

Nos peines : nos amis Claude Frémont le 19/4/2018 et Etienne Huchet le 27/8/2018 nous ont quittés. A leur famille et à leurs proches, nous adressons nos plus sincères condoléances.

Agenda : reprenez bien la date du 10 février 2019, date de notre banquet annuel.

Martine GÉRARD



13^e

HOMMAGE A LAZARE PONTICELLI

Après la cérémonie officielle du 11 novembre 2018 qui cette année du Centenaire de l'Armistice, a pris une importance particulière, le Comité du 13^e s'est rendu devant le siège de la Société PONTICELLI, situé dans le 13^e, pour rendre hommage à Lazare PONTICELLI, dernier poilu survivant de la Grande Guerre et cofondateur, avec ses deux frères, de cette société qui a une dimension internationale. Après avoir évoqué le parcours remarquable de cet immigrant devenu chef d'entreprise, le Comité a déposé une gerbe de fleurs qui a ensuite été installée devant le médaillon de bronze représentant les trois frères.



15^e

En octobre : 48^e AG du Comité 15. Confiance renouvelée au Bureau. Son secrétaire général, Philippe Deniboire, a été honoré de la médaille de la Ville de Paris (échelon bronze) avec Bernard Daimé qui a aussi reçu le diplôme d'honneur de Porte-drapeau remis par l'ONAC (voir photo ci-dessous).



9^e



Notre ami René Fouet nous a quittés le 15 novembre 2018. Ses obsèques ont eu lieu en l'église Notre Dame de Lorette. De nombreux amis accompagnait sa famille. Porte-drapeau du comité du 9^e, il portait nos couleurs avec honneur pendant ces journées commémoratives et les cérémonies patriotiques pour lesquelles il était toujours disponible. Nous adressons à sa famille nos plus sincères et amicales condoléances.

Jean-François NEUDIN

BANQUET DU 13^e

Le 21 février 2019, le comité du 13^e organisera une choucroute avec musique et danse, pour les adhérents de la FNACA, leurs parents et leurs amis dans la salle des fêtes de la mairie du 13^e arrondissement.

**Bulletin de réservation disponible
sur notre site fnaca75.org**

BANQUET DU 19^e

À notre repas dansant du 10 février 2019 à 12h30 à la salle des fêtes de la mairie du 19^e, retrouvez un grand moment de convivialité dans une chaleureuse ambiance avec l'orchestre de Joël Olmedo. CTN, notre traiteur, va nous préparer soigneusement notre repas. Réservation avant le 15 janvier 2019. Menu au prix de 42€ (comme l'an passé)

**Réservation
auprès de Jean-Yves JEUDY
Tél 01 42 41 03 11**

**Bulletin de réservation également disponible
sur notre site fnaca75.org**

LOTO 2018

Avec plus de 170 participants, ce 8^e grand Loto FNACA a été un franc succès. Accueilli chaleureusement par le maire du 13^e arrdt, M. Jérôme Coumet, tous les gagnants ont pu repartir avec, selon les tirages, une télévision HD, une boîte à outils de 170 pièces, un robot ménager, un Google Home, du champagne, des montres, des livres, des visites de Paris offertes par Paris Capital Historique, des jambons offerts par notre traiteur CTN et des dizaines de cadeaux surprises... **Alors à l'année prochaine pour le 9^e Grand Loto à la Mairie du XIII^e !**



SOUSCRIPTION 2018

**UNE BONNE ÉTOILE EST PASSÉE
AU-DESSUS DU 10^e ARRONDISSEMENT**

En ce mois de janvier, nous tirons la fève de la Galette des Rois, eux dont le GPS consistait en une étoile ayant Bethléem comme « destination ».

Or, au même moment, le prof. Gérard BOURRIOT, éminent astronome de l'Observatoire de Paris, et accessoirement trésorier du Comité de Paris de la FNACA, nous annonce que le 14 mai 2018, une étoile bénéfique est venue s'arrêter au-dessus du domicile d'un adhérent de la FNACA du 10^e arrondissement. Ayant eu l'heureuse initiative de prendre des billets de la Souscription 2018 du Comité départemental, celui-ci a gagné le Premier Prix, à savoir une Croisière pour 2 personnes, d'une valeur de 2 500 €.

Nous le regarderons avec envie, partir vers ces horizons rêveurs, non à dos de chameau, mais au bastingage d'un navire de grand luxe ! L'étoile mystérieuse poursuit sa course, mais son ellipse passera de nouveau au-dessus de Paris le 15 mai 2019.

**ALORS TENTEZ VOTRE CHANCE
AVEC LA SOUSCRIPTION 2019 !
(VOIR CI-CONTRE)**

LES PRIX DE LA SOUSCRIPTION 2019

- 1^{er} PRIX 1 VOYAGE CROISIÈRE^{1*}**
- 2^{eme} PRIX 1 SEMAINE À ASCAIN^{*}**
- 3^{eme} PRIX 1 WEEK-END SUR LA SEINE^{*}**

ET AUSSI :

1 Télévision Grand écran, 1 Soirée au « Paradis Latin* », 1 Repas à la « Tour Eiffel* » 1 Télévision Petit écran, 1 Repas « Bateau sur la Seine* », 1 Tablette numérique, 1 Appareil photos, 12 Bouteilles de Champagne, 1 GPS Tom - Tom, 1 Repas au restaurant « Hippodrome de Vincennes* », 1 Carte d'abonnement Cinéma UGC (6 mois), 1 Carte d'abonnement Cinéma UGC (6 mois), 6 Bouteilles de Champagne, 1 Repas au Restaurant*, 6 Bouteilles de Saint Amour, 6 Bouteilles de Cheverny, 1 Repas « Croisière sur Seine* »...

¹ Les prix marqués d'un astérisque sont valables pour deux personnes

SOUSCRIPTION 2019

DE LA FNACA DE PARIS

LETTE OUVERTE AUX ADHÉRENTS ET ADHÉRENTES DE PARIS

**Ensemble, plus forts, donnons à notre fédération parisienne
les moyens de poursuivre jusqu'au bout son action.**

En ce début d'année FNACA, qui se traduit dès septembre dans nos comités parisiens par la remise des cartes 2019, permettez-nous de vous adresser ce message. Voilà 60 ans, en ce mois d'octobre 2018, que notre fédération, par la volonté de ses fondateurs de retour de guerre, a vu le jour.

Son objet :

- Agir pour la fin de cette guerre d'Algérie qui ne voulait pas, à cette époque, dire son nom ;
- Exiger de justes conditions d'attribution de la carte du combattant et des droits qui en découlent ;
- Permettre, par une action concertée, d'assurer la sauvegarde des droits matériels et moraux des anciens combattants en Algérie Maroc et Tunisie pour eux, leurs veuves et leurs enfants.

En ce 60^e anniversaire de la création de notre fédération, nous pouvons affirmer que sans notre existence, sans nos mobilisations, rien n'aurait été possible. Nous avons une pensée émue pour nos camarades fondateurs de la FNACA qui ont tant donné. Depuis, beaucoup des nôtres nous ont quittés, d'autres amis sont aujourd'hui malades et quelquefois seuls et que nous devons continuer d'aider moralement et matériellement.

LA SOLIDARITÉ N'EST PAS UN VAIN MOT POUR NOUS.

Force est de reconnaître la diminution, chaque année, de plusieurs centaines d'amis qui nous quittent pour toujours. Cette situation a forcément des conséquences sur les moyens financiers de notre fédération parisienne qui fonctionne, pour l'essentiel, grâce à vos cotisations et une subvention municipale en baisse constante. Alors que nos dépenses progressent du fait des besoins de plus en plus grands. C'est pourquoi une fois encore, nous vous sollicitons. Nous avons absolument besoin de votre aide, de votre solidarité, de votre amitié. La souscription 2018 - 2019 que nous lançons dès maintenant est entre vos mains et nous avons besoin comme souscripteur de votre implication directe, mais aussi pour diffuser autour de vous les carnets de billets en devenant collecteur.

**ALORS HAUT LES CŒURS ! FAISONS NÔTRE CETTE DEVISE : «
UN POUR TOUS, TOUS POUR UN ! »**

Gérard Bourriot, Trésorier
Jean Laurans, Président départemental



1^{er} PRIX

1 VOYAGE CROISIÈRE^{1*}

2^{eme} PRIX

1 SEMAINE À ASCAIN*

3^{eme} PRIX

1 WEEK-END SUR LA SEINE*

ET AUSSI :

- 1 Télévision Grand écran
- 1 Soirée au « Paradis Latin* »
- 1 Repas à la « Tour Eiffel* »
- 1 Télévision Petit écran
- 1 Repas « Bateau sur la Seine* »
- 1 Tablette numérique
- 1 Appareil photos
- 12 Bouteilles de Champagne
- 1 GPS Tom - Tom
- 1 Repas au restaurant
- « Hippodrome de Vincennes* »
- 1 Carte d'abonnement
- Cinéma UGC (6 mois)
- 1 Carte d'abonnement
- Cinéma UGC (6 mois)
- 6 Bouteilles de Champagne
- 1 Repas au Restaurant*
- 6 Bouteilles de Saint Amour
- 6 Bouteilles de Cheverny
- 1 Repas « Croisière sur Seine* »

¹ Les prix marqués d'un astérisque sont valables pour deux personnes

TIRAGE LE MARDI 15 MAI 2019 - Les gagnants devront nous faire parvenir les billets correspondant aux numéros tirés au sort et dont la liste sera publiée dans la page départementale de L'Ancien d'Algérie. Les lots non réclamés le 30 septembre 2019 resteront acquis aux œuvres sociales du Comité Départemental de Paris. **10 € LE CARNET DE 4 BILLETS (ou 4 carnets pour 35 €)** - Des carnets supplémentaires seront à votre disposition à notre siège. N'oubliez pas de nous retourner les talons avec votre règlement par CCP ou chèque bancaire libellé à l'ordre de Fnaca Paris Souscription. FNACA de Paris - 13 rue Edouard Manet 75013 Paris - 01 42 16 88 78 - Mail : fnaca.cd75.paris@orange.fr